

Canada et les Etats-Unis sera la cause qui nous empêchera, d'ici à bien longtemps, de l'obtenir.

Nous avons, pendant quarante ans, tâché de l'obtenir. Tous les gouvernements qui se sont succédés en Canada ont fait des efforts dans ce sens, mais sans succès jusqu'à ce que certaines circonstances l'ont rendu possible. M. Taft, président des Etats-Unis, a fait de grands efforts pour assurer l'adoption par le Congrès américain d'un traité de réciprocité avec le Canada. Il a convoqué à cette fin une session spéciale du Congrès, et il a réussi à faire adopter ce traité. J'ose dire, toutefois, que si le président des Etats-Unis avait été obligé de soumettre ce traité à un plébiscite, il eût été défait par une écrasante ajorité. Du moins, c'est ce que l'ont m'a dit, et c'est ce que je crois, moi-même, bien fermement. Tous les journaux—sans exception—de la classe agricole et tous les fermiers des Etats-Unis s'y sont opposés. Ils ne voulaient pas que les produits agricoles canadiens pénétrassent en franchise sur leur marché; mais vu la persistance du président Taft et de quelques autres membres du Congrès de Washington, la réciprocité a été adoptée par ce dernier. L'occasion d'adopter un traité de ce genre est maintenant passée. Vous ne pourrez pas, d'ici à bien longtemps, faire remettre à l'ordre du jour par le gouvernement américain cette question de réciprocité, et s'il devenait nécessaire de réduire notre tarif sur le grain et autres produits canadiens pour faire entrer ces produits sur le marché américain, il faudrait que cette réduction s'étendît au monde entier. Tout autre arrangement tarifaire fait avec les autres pays ne saurait nous procurer des avantages aussi grands que ceux que nous pouvions attendre du traité de réciprocité en question. Ce traité accordait un traitement privilégié aux produits naturels canadiens sur le marché américain. Un traité de réciprocité que nous concluerions avec la république Argentine et tous les autres pays du monde ne nous procurerait pas des avantages aussi grands que ceux que nous aurions tirés du traité que les Etats-Unis ont voulu conclure avec le Canada.

Pour ce qui regarde l'Ontario j'ai été grandement surpris de voir la grande majorité donnée par cette province contre un

gouvernement qui avait tant fait pour le pays; contre un gouvernement qui avait procuré au Canada une si grande prospérité, alors que chacun faisait de l'argent; alors que nos industries progressaient merveilleusement. J'ai été surpris de voir que cette province a renversé l'ex-gouvernement en disant: "Nous sommes satisfaits de ce que vous avez fait; mais nous ne voulons pas qu'il vous soit permis de faire rien de plus." La province d'Ontario, en votant comme elle l'a fait aux dernières élections fédérales, a rendu un verdict basé sur un faux prétexte. Ce n'est pas la question de savoir s'il fallait ou non accepter le traité de réciprocité. La majorité n'a visé que la question de savoir sous quel drapeau nous devons marcher à l'avenir; c'est-à-dire, la question de savoir si ce drapeau sera le drapeau étoilé des Etats-Unis, ou l'Union Jack, britannique. Malheureusement, le discours cité par le leader de l'opposition d'alors (l'honorable M. Borden) discours prononcé par le Président des Etats-Unis pour induire nos voisins à donner leur appui au traité de réciprocité, sans vouloir aucunement se poser en interprète du sentiment canadien—a produit une véritable commotion dans l'Ontario. De plus, l'allusion faite par Champ Clark à l'annexion du Canada aux Etats-Unis—qu'il prévoyait comme conséquence du traité de réciprocité,—a été aussi considérablement exploitée. Les avantages à attendre du traité de réciprocité sont devenus alors chose indifférente par rapport au danger de l'annexion, et les élections se sont faites dans l'Ontario sous l'influence du cri poussé contre l'annexion et du cri de loyauté envers la Couronne. Là se trouve la principale cause du revirement d'opinion contre l'ex-gouvernement: Une autre raison de ce revirement, c'est que les fabricants au Canada étaient généralement opposés à la réciprocité, non parce que le tarif basé sur la réciprocité leur était particulièrement préjudiciable; mais parce qu'ils craignaient que, si leurs produits étaient mis sur la liste des articles exempts de droit de douane, et si les fermiers obtenaient le bénéfice du libre échange, ou une exemption de droit d'exportation et d'importation, il ne faille donner aux industriels de la mère patrie un